

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 323

Artikel: La quinzaine féministe : la pétition suffragiste au Conseil Fédéral. - Une Ligue antisuffragiste suisse ?... - Quelques chiffres à propos d'élections communales allemandes. - Une femme suisse au Comité de protection de l'enfance de la S.d.N. - La première...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Oui, après en avoir été l'adversaire, trouvant qu'une femme a bien assez à faire sans cela. — Partisan, non pour faire mieux que l'homme en fait de lois, mais en collaboration; l'homme voit les grandes lignes, et la femme en profondeur, dans les questions professionnelles surtout. Plus la femme est occupée, plus elle trouvera le temps de s'occuper d'entraide féminine.

A. SORDAT, *couturière*. (Genève.)

1^o J'ai toujours été féministe depuis l'enfance, malgré un milieu peu sympathique aux idées féministes. — 2^o L'exercice de ma profession n'a fait que confirmer mes convictions féministes et suffragistes, car je crois réellement que si toutes les femmes avaient le droit de vote, il n'y aurait plus de guerres. Cette seule raison, — il y en a beaucoup d'autres, — me semble déjà suffisante pour faire d'une femme une bonne féministe et suffragiste.

C. TREYBAL, *professeur au Conservatoire*. (Neuchâtel.)

C'est la vie elle-même, indépendamment de ma profession, qui m'a rendue féministe. La femme pédagogue musicienne est moins payée que son collègue masculin. Elle doit, pour améliorer sa situation, faire des études aussi complètes que lui. Ses qualités maternelles, sa patience, sa pénétration psychologique en font une excellente pédagogue. Il faut qu'elle y ajoute une science plus approfondie, un goût plus grand des disciplines générales, afin de pouvoir remplir les fonctions qui sont pour le moment détenues par des hommes. Par son travail elle y arrivera.

M. WICHMANN, *professeur au Conservatoire*. (Neuchâtel.)

Ma profession m'a confirmée dans mes convictions. J'ai toujours été féministe.

R. WYLER, *Dr. en médecine*. (Lausanne.)

La Quinzaine féministe

La pétition suffragiste au Conseil Fédéral. — Une Ligue antisuffragiste suisse?... — Quelques chiffres à propos d'élections communales allemandes. — Une femme suisse au Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N. — La première femme pasteur à Genève.

Continuant sa marche, à une allure même plus rapide que celle de l'escargot symbolique, notre pétition fédérale vient de passer des mains de la Commission des pétitions de chacune des deux Chambres fédérales, en celles du Conseil Fédéral. Ici, l'étape risque d'être longue, et l'issue incertaine...

Le Conseil Fédéral, en effet, conformément au mandat reçu des Chambres, va préparer un rapport sur la question

du suffrage des femmes. Ce n'est un secret pour personne que notre gouvernement, sauf une faible minorité de deux membres, qui sont plus ou moins liés par l'attitude opposée de leurs partis (MM. Motta et Meyer), n'est guère sympathique à notre cause, et celui de ses membres qu'il a chargé de présenter ce rapport, soit M. Häberlin, le chef du Département de Justice, pas plus que ses collègues, peut-être même moins. Alors, qu'attendre de ce rapport? ... Hélas! ... Et pourtant, si l'envie poussait tout à coup à ces messieurs de faire à la patiente persévérance des suffragistes, une bonne surprise, quel beau conte de fées réalisé en notre prosaïque époque! ...

* * *

Quelques correspondantes de divers cantons ont attiré notre attention sur le copieux communiqué de presse annonçant à la Suisse entière la constitution du groupe bernois de la Ligue antisuffragiste suisse. Mais il nous semblait que cette constitution avait déjà été annoncée, voici quelques mois, avec le même son de trompette? Est-ce le même groupement qui se recrée à nouveau et éprouve le besoin d'en nantir encore une fois le public? est-ce une nouvelle Section qui vient au jour? ou encore, les noms de ses protagonistes nous paraissant à peu près les mêmes que ceux qui avaient été publiés en automne, nous trouverions-nous en présence d'un groupement dont tous les membres sont obligés, vu leur petit nombre, de se faire tous des Maîtres Jacques?...

Au reste, un mouvement antisuffragiste véritable ne serait pas pour nous déplaire, au contraire, car il nous prouverait à l'évidence que, puisque l'on veut nous combattre, nous valons la peine d'un effort. Mais cette Ligue antisuffragiste suisse touchée de trop près, par son programme et ses origines, à certain mouvement que nous avons bien connu en son temps — les suffragistes romands à la brèche en 1919-1920 savent à quoi et à qui nous faisons allusion, — pour qu'il nous soit possible, malgré toute notre bonne volonté, de la prendre au sérieux.

* * *

Pour être un peu tardifs, les chiffres qui suivent, empruntés à la *Korrespondenz Frauenpresse*, et relatifs aux élections municipales en Allemagne, ne manquent pas d'intérêt. Ce sont ceux de la ville de Nuremberg, où des listes différentes avaient été préparées, pour les hommes, et pour les femmes, ce qui a permis d'établir une statistique instructive.

La participation au scrutin, d'abord, nous fait faire quelques mélancoliques constatations sur l'ardeur bien plus grande que portent les électeurs allemands masculins à s'occuper de la chose publique que la plupart de nos concitoyens: 85,43 % des électeurs inscrits ont pris part au vote, et 80,54 % des

groupes suffragistes quant à l'activité immédiate de leurs membres.

Vers la fin de la guerre, deux événements politiques assurèrent la victoire du suffrage des femmes. L'un était la très grande impression qu'avait faite la valeur immense du travail féminin au service du pays, et sa générosité sans restrictions et sans marchandages. L'autre tenait au caractère si remarquablement défectueux de l'antique loi électorale encore en vigueur, et si parfaitement injuste, aussi bien envers toute une catégorie d'hommes qu'envers les femmes, qu'il devenait urgent de faire voter une nouvelle loi modifiant l'ancienne. L'opinion publique était favorable au vote féminin, M. Asquith et ses collègues semblaient prêts à se rendre, mais il fallut encore attendre deux ans, multiplier les démarches et les requêtes tout en assistant aux efforts du gouvernement pour «réparer le vieux chaudron plutôt que de l'échanger contre un neuf». Enfin, M. Lloyd George ayant succédé à M. Asquith reçut une délégation conduite par Mrs. Fawcett, et les événements se précipitèrent jusqu'à la victoire en 1918. Et Mrs. Fawcett conclut, en 1924, ses souvenirs de vaillante luteuse par ces mots: «J'ai vécu cinquante années heureuses de travail suffragiste...»

... Elle est morte en août 1929; elle a eu le bonheur rare de voir triompher toutes les causes auxquelles elle s'était dévouée: triomphe des études supérieures ouvertes aux femmes, triomphe des femmes médecins, triomphe de sa propre fille,

Philippa, réussissant merveilleusement les examens les plus durs et devenant assistant principal au Département de l'Instruction, triomphe de l'émancipation politique et sociale des Anglaises, triomphe de l'entrée des femmes au Parlement et au gouvernement... Et Mrs. Fawcett elle-même fut une des premières femmes nommées juges de paix, et docteur *honoris causa* des Universités d'Aberdeen et de Birmingham, la première oratrice appelée à parler à l'Université d'Oxford, décorée en 1920 de l'ordre de la reine Elisabeth de Belgique, et nommée, en 1925, Dame Grand-Croix de l'Ordre de l'Empire britannique en récompense de son travail pour les femmes...

Dame Millicent, puisque ainsi elle fut appelée dès 1925, a beaucoup voyagé. L'Italie, la Grèce, l'Egypte, la Palestine la virent souvent passer, s'intéressant à tout et étudiant les conditions de vie des femmes étrangères. A plus de quatre-vingts ans, elle s'en fut encore en Asie, et encouragea les femmes de Ceylan dans leurs efforts vers l'émancipation. Nous, les suffragistes de Suisse, avons certainement beaucoup à apprendre de nos grandes aînées. Ce que la vie de Dame Millicent peut nous inspirer de plus précieux à l'heure qu'il est, c'est assurément la confiance absolue en le triomphe de notre cause.

Jeanne VUILLIOMENET. |||

électrices inscrites. Enfoncée derechef la légende sur l'indifférence des femmes « affranchies » à s'approcher des urnes ! Des 108.438 bulletins masculins déposés, 554 ont été déclarés nuls ; des 122.161 bulletins féminins, 564. Enfoncée la légende d'après laquelle les femmes savent moins bien accomplir ce geste rituel et sacro-saint de l'électeur ! Et ces 122.161 bulletins féminins se sont répartis ainsi entre les différentes tendances politiques et sociales : parti socialiste : 39 % ; parti socialiste-national : 14,9 % ; parti démocratique allemand : 4 % ; parti chrétien de bien social : 7,9 % ; parti économique : 8,7 % ; parti communiste : 4,5 %. Le solde des autres voix se répartit entre plusieurs petits partis peu importants et spéciaux aux conditions politiques bava- roises. Et la terreur de nos bons bourgeois de Lausanne et de Zurich, que hante le spectre rouge, s'avère une fois de plus sans fondement, puisque le pourcentage additionné des partis modérés et de droite (y compris le parti socialiste-national dont un des titres neutralise singulièrement l'autre) est de plusieurs unités plus fort que ceux du parti socialiste et du parti communiste totalisés : 49,7 % contre 43,5 %.

Nous comprenons les femmes allemandes quand elles protestent contre l'établissement de bulletins de vote différents selon les sexes, et qui semblent faire des femmes une classe à part d'électeurs. Mais nous croyons que pour la propagande suffragiste dans d'autres pays retardés, ces coups de sonde donnés de temps en temps dans une ville importante sont d'une réelle importance.

* * *

Entre autres nominations, le Conseil de la S. d. N., lors de sa récente session du 13 au 16 janvier, à Genève, avait à pour- voir au remplacement de Miss Rathbone comme membre assesseur du Comité de Protection de l'Enfance de la Commis- sion consultative contre la traite des femmes et pour la pro- tection de l'enfance. Depuis son élection à la Chambre des Communes, Miss Rathbone voit, en effet, de nouveaux devoirs s'ouvrir devant elle, qui lui prennent tout son temps (les lec- teurs des journaux féministes anglais savent qu'elle est inter- venue avec succès à la Chambre, en matière de logements insalubres en Grande-Bretagne, et d'esclavage ménager aux colonies) et ne peut plus suffire à des tâches internationales en plus de ses responsabilités nationales.

Le *Joint Standing Committee*, formé des 8 organisations féminines internationales (Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage, Fédération mon- diale des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles, Ligue Inter- nationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Association Mondiale de Femmes tempérantes, Conseil International des

Infirmières, Fédération Internationale des Femmes Univer- sitaires, Union Mondiale de la Femme) que représentait Miss Rathbone à ce Comité, a présenté au Conseil de la S. d. N. une liste de quatre candidates, dans laquelle a été choisie la ré- dactrice du *Mouvement*. Personne certainement n'a été plus éton- née que celle-ci de l'honneur qui lui a été fait ainsi, et elle tient à profiter de la première fois qu'elle reprend la plume depuis cette nomination, pour dire ici encore une fois toute sa gratitude aux organisations féminines internationales pour la confiance qu'elles lui ont témoignée en mettant son nom en avant, comme aux nombreux amis de Suisse et de l'étranger qui lui ont adressé, à cette occasion, messages et télégrammes, qui l'ont mille fois touchée.

* * *

Ces lignes étaient écrites quand nous est parvenue la bonne nouvelle de l'inscription de M^{lle} Marcelle Bard, dont notre dernier numéro a annoncé la consécration, sur la liste des pas- teurs auxiliaires de l'Eglise nationale protestante de Genève, et sa nomination par le Consistoire comme chapelain à l'Hô- pital. Voilà donc la première femme pasteur de Genève en fonctions. L'« Idée » marche...

E. Gd.

Encore la loi scolaire vaudoise

Le problème des institutrices mariées a tellement préoc- upé les Associations féminines, l'automne dernier, que les autres points importants de la loi sont trop restés dans l'om- bre. Aussi, sans vouloir lasser les lecteurs du *Mouvement* par ces questions scolaires, croyons-nous qu'il est bon de revenir sur quelques-uns des articles qui intéressent spécialement les femmes et les jeunes filles, au double point de vue profes- sionnel et éducatif.

Les Unions de Femmes ont demandé à notre corps légis- latif la prolongation de l'enseignement jusqu'à *seize ans*, avec la dernière année obligatoire, pour les jeunes filles, en *classe ménagère*. En premier débat, nos député sont accepté le pre- mier point, mais l'enseignement ménager resterait facultatif. Il faut dire que les communes n'ayant pas toujours le nombre d'élèves suffisant pour l'ouverture d'une classe spé- ciale, la solution se trouverait peut-être sous la forme de cours de quelques semaines, intercalés dans le programme de la dernière année d'étude, la commune fournissant le local et le Département déléguant à ses frais l'institutrice ménagère.

Ames d'enfants

(Suite et fin.)¹

LOUKSI.

— Walti, viens lire ta page.

Le petit garçon apporte son livre, son livre orné d'une gre- nouille, d'une toile d'araignée et d'hirondelles qui crient i, i, i, son livre qu'il a oublié chaque jour de recouvrir d'un papier pro- tecteur.

Mais, avant de l'ouvrir, il fait part de sa joie :

— Ma grand'mère de Rapperschwyl, elle vient peut-être di- manche, et peut-être aussi Luxi ; Luxi, c'est le chien. Avant il était grand comme ça... maintenant il est grand comme ça...

Il prononce Louksi en chantant.

— Et quand on s'assied sur son dos, il se tortille et on tombe.

— Eh bien ! ne serais-tu pas fier de pouvoir dire à ta grand'- mère de Rapperschwyl : « Grand'mère, cette semaine, à l'école, j'ai lu admirablement, sans chanter et en baissant la voix aux points ; la maîtresse est enchantée de mon application ! »

— Oui, concède mollement Walti, préoccupé ; puis son regard s'anime :

— Maïs, ce que j'aimerais le mieux, c'est qu'elle n'oublie pas Luxi.

Il y a des affections qui laissent bien loin derrière elles nos p^{auvres} ambitions...

— Luxi viendra sûrement ; maintenant lis.

— Le pru-nier...

— Non, *e* et *r* à la fin d'un mot se prononcent le plus sou- vent *é*.

¹ Voir le N^o de Noël du *Mouvement*.

— Le pru-nier, le ke-ri-sière.

— Non, *c* avec *e* ou *i* se prononce toujours *sss* : ceris... et je viens de te rappeler quoi, Walti ?

Walti regarde sans voir, ouvre les oreilles sans plus entendre... Luxi !...

Il y a des affections qui vous éblouissent tellement, qu'on ne peut plus vivre les autres réalités.

LES HANNETONS.

Ils tombent bêtement du tilleul sur leur dos. Les enfants les ramassent tout gigotants.

Gretly en prend un par ses élytres fermées et le rejette violem- ment ; il a bougé ses six pattes à rallonges ; elle en a peur.

Hansi les tient à pleines mains et les fourre dans les cheveux des petites filles affolées.

Antonio suce les morts, parce qu'ils sont sucrés.

Ils parfument drôlement la haie et le préau. Ils montent, volu- biles se cogner au plafond de la classe.

Lundi : leçon de choses sur le hanneton ; chaque enfant en reçoit un sur une feuille de charmillle, dans une petite boîte...

Mardi : poésie du hanneton :

Il a passé son enfance
noire et blanche dans le sol,
pu's un jour il prit son vol,
son vol zézayant qui danse.

Mercredi : dessin de hannetons pour les plus grands, coloriage par les plus petits.

Vendredi : broderie sur carton de hannetons verts et bruns.

Samedi : découpage et collage de hannetons. Récapitulation :

— Louisa, dis-nous ce que tu sais du hanneton ; de ce hanneton